

Dossier de demande d'aide financière à l'achat d'éco-gobelets réutilisables pour les associations

Agissons pour la prévention des déchets ! Achetez des éco-gobelets réutilisables !

Préambule au Cadre d'éligibilité

Le SIRTOM du Laonnois accompagne les associations dans leur démarche de développement du recyclage et de réduction des déchets :

- **Par le prêt** : Les gobelets réutilisables et lavables sont prêtés gratuitement.
Contactez-nous au **03 23 26 80 00**.
- **Par une aide financière à l'achat** : elle sera d'un minimum de 10 € et plafonnée à 100 €, dans la limite de 50% de l'achat.

Les manifestations éco-responsables constituent l'occasion de sensibiliser le public à la mise en pratique des gestes de tri et de prévention à domicile.

Par ailleurs, le SIRTOM du Laonnois se tient à disposition des organisateurs de manifestations grâce à la mise à disposition de bacs de tri des déchets, d'affiches, de cendriers sur pieds, d'un stand de communication (selon disponibilités).

• Article 1 – Structures concernées par l'aide financière à l'achat de gobelets réutilisables

Les structures postulant à cette aide doivent être identifiables au Journal Officiel (JO) des associations de type loi 1901 à but non lucratif en préfecture de l'Aisne et justifier d'une adresse de siège d'association dans une des communes du périmètre d'intervention du SIRTOM du Laonnois.

Pour les associations créées depuis le 1^{er} juin 2004, ces informations sont disponibles sur : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html>

• Article 2 – Modalités d'obtention de l'aide financière

Dans un premier temps, l'association doit fournir un devis et présenter la maquette de l'éco-gobelet sur laquelle doivent figurer le logo du SIRTOM.

Les logos sont à demander auprès du service communication du SIRTOM ou disponible sur le site. L'association s'engage à respecter les modalités d'utilisation des logos précisées. Le logo doit avoir la taille minimale 14 mm x 21 mm (dimension charte 0 déchet).

Dans un second temps, l'association doit fournir un Relevé d'Identité Bancaire. Une facture acquittée et une photo de l'éco gobelet finalisé sera fournie par l'association. Ainsi, le SIRTOM du Laonnois procédera au virement dès que les pièces auront été remises et le dossier validé.

En cas de non-conformité entre le projet et la réalisation des éco gobelets, le SIRTOM se réserve le droit de ne pas attribuer l'aide financière. Aucune aide ne sera apportée en cas de défaut de pièce demandée.

- Récapitulatif des pièces à fournir pour obtenir cette aide (toutes ces pièces peuvent être envoyées par email à l'adresse tritou@sirtom-du-laonnois.com).

Etape 1	{	✓	Récépissé par la DDCS, Direction Départementale De La Cohésion Sociale de L'Aisne, validant la dernière Assemblée générale
		✓	Le formulaire d'aide de demande complété (cf page 4)
		✓	Le devis des éco-gobelets
		✓	La maquette du projet de l'éco gobelet
Etape 2	{	✓	La photo de l'éco-gobelet avec les logos présents
		✓	La facture détaillée acquittée de l'achat des gobelets lavables et réutilisables (avec la +quantité de gobelets, le prix unitaire et le prix total, prix en euro Toutes Taxes Comprises).
		✓	Un Relevé d'Identité Bancaire, aux coordonnées de ladite association.

Le SIRTOM se réserve le droit de vérifier les informations fournies auprès des autorités compétentes (Préfecture de l'Aisne, Journal Officiel des associations, fournisseur des éco-gobelets).

- **Article 3 – Modalités de calcul de l'aide financière**

Par délibération n°28-2015, Le SIRTOM du Laonnois propose d'attribuer une aide minimale de 10€ et maximale de 100€, pour l'achat de gobelets réutilisables. Le pourcentage de prise en charge par le SIRTOM sera de 50%.

Si l'association demande de nouveau une aide, elle ne pourra prétendre qu'à un complément par rapport à cette limite de 100€ maximum et jusqu'à 3 ans après la première demande. L'association ne pourra prétendre qu'une seule fois à l'aide financière.

• **Article 4 – Engagement de l’association et du SIRTOM du Laonnais**

L’association :

- s’engage à utiliser les éco-gobelets au sein de l’association et lors de manifestations qu’elle organise. Elle devra, au besoin, mettre en place un système de caution à 1 € lors des manifestations de façon à récupérer un maximum de gobelets
- s’engage à coopérer au suivi de l’opération, c’est-à-dire répondre à d’éventuelles enquêtes de satisfaction ou/et témoigner sur l’utilisation des éco-gobelets

Le SIRTOM du Laonnais

- s’engage à répondre aux questions du demandeur concernant les éco-gobelets
- s’engage à informer le demandeur des résultats des éventuelles enquêtes qu’il réaliserait sur les éco-gobelets
- propose son expertise en matière de communication, de sensibilisation du public et de diagnostic déchets

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à l’instruction, au suivi de votre dossier ainsi qu’à l’établissement de statistiques. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et libertés, vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification, ou pour des motifs légitimes, d’opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Président du SIRTOM du Laonnais, dont vous trouverez les coordonnées en première de couverture de ce dossier.

Partie réservée à l’administration :

Pièces à fournir	
Récépissé par la DDCS, validant la dernière Assemblée générale	
Le formulaire d’aide de demande	
La maquette du projet de l’éco gobelet	
Le devis des éco-gobelets	
La photo de l’éco-gobelet avec les logos présents	
La facture détaillée acquittée de l’achat des gobelets	
Un Relevé d’Identité Bancaire, aux coordonnées de ladite association	

Formulaire de demande d'aide financière à l'achat d'éco-gobelets réutilisables pour les associations

Coordonnées de l'association sollicitant l'aide du SIRTOM :

Nom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Adresse mail.....

Nom, prénom, n° de téléphone de la/du Président(e) de l'association

.....

Nom, prénom de la/du référent(e)/ Téléphone

.....

L'association citée ci-dessus sollicite une aide financière pour l'achat de éco-gobelets, soit un montant estimé de€

Demande d'aide antérieure faite auprès du SIRTOM du Laonnois : oui/non Si

oui, date de la demande antérieure :

date de la demande antérieure :

A recopier à la main au-dessus de la signature :

« Je soussigné(e) (nom et prénom)....., représentant la commune / l'école
en ma qualité de , déclare avoir pris connaissance et accepte
l'ensemble des conditions du cadre d'éligibilité et déclare sur l'honneur que les renseignements
fournis dans la présente demande d'aide sont exacts. »

.....

.....

.....

.....

.....

Date :

Mention « lu et approuvé », signature :

Documents à retourner par email à l'adresse roettger@sirtom-du-laonnois.com

ou par courrier : **SIRTOM du Laonnois Service Prévention Site Marc Buvry Faubourg de Leuilly - 02000 LAON**